Les spots de campagne pour les élections locales du 3 octobre du parti d'extrême-droite Jobbik ne sont pas les bienvenus sur les médias publics en raison de leur caractère offensant à l'encontre de la minorité rom de Hongrie. C'est en tout cas comme cela que la radio publique hongroise, Magyar Rádió, a justifié sa décision de les bannir de ses ondes.

Jobbik compte bien faire appel auprès de la Commission nationale électorale. « *MTV n'a même pas daigné avertir Jobbik que les spots ne seraient pas diffusés* », a déploré la porte-parole du parti, Dóra Dúró à MTI. Elle a estimé, de façon fort peu convaincante, que les spots de campagne n'enfreignent pas la loi, comme l'a affirmé MTV, car « *Jobbik emploie l'expression de « crime tsigane » au sens criminologique et non au sens ethnique.*«